

**Avis adopté**

Séance plénière du 29 novembre 2023

**Eau potable : *des enjeux qui dépassent la tarification progressive***

**Déclaration du groupe Santé & Citoyenneté**

La gestion durable de l'eau représente un défi écologique et sanitaire majeur.

Face aux risques de pénurie d'eau potable, qui peuvent résulter d'un manque de pluie, mais aussi d'une utilisation trop intensive ou inadaptée de l'eau disponible, le CESE a été saisi par le gouvernement sur la tarification progressive de l'eau, comme l'une des réponses à ce problème majeur.

Comme nous l'avons récemment rappelé, pour préserver nos ressources en eau, nous devons tendre vers plus de sobriété et définir de manière équitable la répartition des usages.

La tarification progressive de l'eau semble en partie répondre à l'exigence de la diminution de consommation d'eau, même si l'avis pointe un certain nombre de biais.

Ils concernent, pour les particuliers, la méconnaissance de la taille du foyer, le profil des consommateurs, professionnel ou domestique, ou encore les disparités territoriales.

En plus de ces biais, la tarification sociale de l'eau rencontre des obstacles par la méconnaissance de la situation économique et sociale des foyers pour la prise en compte des situations de précarité. Ce manque d'accès aux données qui varient selon les territoires génère des difficultés d'identifications des bénéficiaires notamment dans les habitats collectifs et donc des taux importants de non-recours à un dispositif d'accompagnement.

Enfin, notre groupe reste convaincu qu'une sensibilisation, communication et éducation, dès le plus jeune âge, aux gestes du quotidien ainsi qu'à la prise de conscience des enjeux environnementaux reste prioritaire, qu'il s'agisse d'un usage domestique ou non.

Le groupe Santé & Citoyenneté remercie les rapporteurs, qui ont su, dans un délai contraint, apporter un éclairage accessible et des réponses précises sur un sujet loin d'être épuisé.

**Il a voté l'avis.**